

Carte Blanche à Orin Camus
Déroulement des soirées

• Mercredi 11 et jeudi 12 mai à 20h30
Rencontre Anne Nguyen / Orin Camus :
3 TIMES - EN COURS DE VALIDATION/PEUT-ÊTRE -
HISTOIRE GRAVE ET PLAISANTERIES
Découverte d'un solo au masculin : RÉVEILLON
• Vendredi 13 et samedi 14 mai à 20h30
Découverte d'un solo au masculin : CIRCLE MOODS
• du 11 au 14 mai

Exposition dans le hall du théâtre
LINE

Installation photographique de Ji-Hyè Jung

• du 19 au 21 mai : Jeudi, vendredi et samedi à 20h30
MÉTÉORE, FACE 2
(Performance, création)

Le Chiendent / groupe en résidence
Sandrine Bonnet, Mathieu Sanchez
avec Pierre Bongiovanni, Sandrine Bonnet, Pascal
Loussouarn, Mathieu Sanchez, Ydir Acef (distribu-
tion en cours)

Théâtre Jeune Public (à partir de 7 ans)
• du 25 au 28 mai : Mercredi, jeudi et
vendredi à 14h30, samedi à 16h

LES PETITES EMPÊCHÉES – HISTOIRES DE PRINCESSES
Avec Karin Bernfeld, Karen Ramage, Maryline Even,
Carole Thibaut (sous réserve, distribution en
cours)

Cette pièce met en scène des princesses et autres hé-
roïnes de la littérature enfantine, autour de la figure de
la méchante reine de Blanche Neige. La belle au bois
dormant, Cendrillon, Blanche Neige, la petite sirène...
sont réunies pour témoigner au procès de la méchante
reine. Toutes se retrouvent ainsi après la fin de leurs
contes, quand, mariées et pleines d'enfants venus ou
à venir, il n'y a plus rien à raconter, juste à remplir par-
faitement et exclusivement ces deux rôles d'épouses et
de mères. Mais avant cette fin politiquement et béa-
tement correcte, toutes ont connu la profonde forêt, les
courses folles dans la nature sauvage, les océans pro-
fonds et les royaumes secrets, les copains nains, les che-
mins de traverse... Et de cela aussi, du loin de leur vie
de mères et d'épouses, elles vont se ressouvenir...
et ce qui découlerait d'un véritable désir, inné et phy-
siologique (!), de ce féminin-là, en nous, donc, selon cer-
tain/els, depuis notre plus tendre enfance.

Théâtre ouvert

4^{ème} cité Véron : M° Place de Clichy
Tél. : 01 42 55 55 50 - Site web: theatre-ouvert.net
• TP : 20 € - TR 13 € - T jeune : 10 € - étudiants,
scolaires : 8 €.

• du lundi 2 au vendredi 6 mai
CHANTIER N°19
Noëlle Renaude / Nicolas Maury

Vous aimez lire Le Petit Ney ! Vos amis vous en ont parlé ! Vos voisins le lisent déjà !

Abonnez-vous et/ou adhérez à l'association Le Petit Ney

Adhésion + Abonnement (Adhésion multiple) :

n Individuel - 18 € n Couple - 25 € n Familiale - 30 € n Association - 35 € n Membres bienfaiteurs à partir de 40 €

Adhésion Simple : n Individuel - 15 € n Couple - 22 € n Familiale - 27 € n Association - 32 €

Abonnement : n 10 €

Adressez votre paiement par chèque libellé à l'ordre de :

Le Petit Ney - 10 avenue de la Porte Montmartre - 75018 Paris

Tél. : 01 42 62 00 00 / Fax : 01 42 62 12 41 / courriel : lepetitney@free.fr

A l'issue du Chantier Aire de (je)ux du 25 avril au 6 mai,
l'auteur Noëlle Renaude et le comédien Nicolas Maury
présenteront, du lundi 2 au vendredi 6 mai, une mise
en espace et un spectacle :
à 19h DE TANT EN TEMPS
mis en espace par l'auteur et Nicolas Maury
à 20h30 LA PROMENADE
spectacle, mis en scène par l'auteur avec Nicolas
Maury

Ecole Pratique des Auteurs de Théâtre,
14^e session

• Jeudi 19, vendredi 20 mai à 20h, samedi 21
mai à 16h

MÉMOIRE PLEINE
d'Élisabeth Mazev

Maître d'œuvre François Berreur
mise en espace avec Élisabeth Mazev.
Des allers et retours entre la France et la Bulgarie, la
narratrice joue avec espièglerie et émotion de son hé-
ritage culturel.

15^e session

• du 16 au 30 mai

JE PARS DEUX FOIS ET JOUR
de Nicolas Doutey

Maître d'œuvre Alain Françon
séance ouverte au public :
mercredi 25 mai de 15h à 17h - entrée libre
mise en espace : lundi 30 mai à 19h - tarif unique
10€ avec Rodolphe Congé, Laetitia Spigarelli

JE PARS DEUX FOIS

Quelque chose a changé dans la situation remarquent
Paul et Pauline mais quoi ? C'est peut-être le chien, l'ami
européen qu'ils partent chercher, un son ou une sépa-
ration. Il faudrait en tout cas réagir dans un endroit pré-
cis pour que ce soit bien clair.

JOUR

Il fait froid dans la luminosité claire des îles du Nord
où se baladent Paul, Bédil et Donn, le paysage est bi-
zarre et beau. Mais il y a cette personne qui tue
quelque part, près de la falaise, bien découpée. Ou peut-
être qu'il n'y a personne, mais ça fait peur.

Paroisse Sainte-Geneviève

174 rue Championnet 75018 Paris (M° Guy Mô-
quet, bus 31, 60, et 95)

"La Paroisse Catholique Sainte Geneviève des
Grandes Carrières organise sa grande **kermesse**
annuelle le **samedi 28** et le **dimanche 29**
mai de 10h30 à 18h.

Stands variés : brocante, friperie, livres, jeux pour
enfants, repas sur place.

Centre d'animation Binet

66, rue René-Binet 75018 Paris
Tel : 01 42 55 69 74

Exposition du 2 au 31 mai

« YOU AND ME » par Amélie Jardel Lecœur

Vernissage jeudi 5 mai à 19h
Travail autour de trois axes :
- Les palimpsestes picturaux sont des travaux figura-
tifs colorés dont les chutes valorisées et recyclées don-
nent naissance aux dirty fragments.
- Les souplesses, expressions des relations humaines
sont campées dans des univers architecturaux inspirés
du monde entier.
- Les cuts, élaborés à partir de mots découpés dans la
presse contemporaine expriment des pensées person-
nelles.



14-15 mai 2011,
entrée libre à partir de 10h
5^e édition
1 rue Firmin Gémier 75018 Paris

Exposition 1 rue Firmin Gémier

le week-end du 14 et 15 mai

"Nous sommes tous des artistes"

Cette exposition est soutenue par le conseil de
quartier Grandes Carrières-Clichy
Entrée libre.

Librairie de l'Avenue

31 rue Lécuyer 93400 St-Ouen

Exposition du 6 mai au 10 juillet

ECCLECTISME

AUX IDÉES, UN SECOND SOUFFLE ! AUX LIVRES, UNE SECONDE
VIE !

Pour fêter le 50^e anniversaire de l'ouverture de la li-
brairie de l'avenue, Henri et Laurence Veyrier (Père et
fille) organise cette exposition

Le

petit ney

PORTE MONTMARTRE - MOSKOWA

PORTE DE CLIGNANCOURT

n° 182

Mai 2011

0,80 €



**Votation
Citoyenne
du lundi
16 mai
au
dimanche
22 mai**

Illustration : Véronique

Le Petit Ney

vous invite à son comité de rédaction
tous les premiers samedis du mois à 16h

Sommaire

NOUVEAU QUARTIER BINET

- Quel avenir pour le CMP ?

REQUALIFICATION

- Les travaux sur le groupe Sombat : point de vue de locataires
- Les arbres au cœur de la requalification des groupes J. Varenne et A. Ranc

PETITE ENFANCE

- Assistantes maternelles, nounous : un travail, une passion, une vie !

EDUCATION

- Collège-lycée Balzac, controverse sur le projet d'établissement.

CITOYENNETÉ

- votation citoyenne pour le droit de vote des résidents étrangers du 16 au 22 mai

TSUNAMI, FUKUSHIMA

- Sachiyo Desroches, franco-japonaise, témoigne

LE NEY DANS LES LIVRES

- Nouvelles
- Le choix de la bibliothèque

Numéro 182
Mai
2011

N° CPPAP : 0115 G 794453

Le Petit Ney

10 av. de la Porte Montmartre - 75018 PARIS

Tél : 01 42 62 00 00 - Fax : 01 42 62 12 41

courriel : lepetitney@free.fr - site : http://lepetitney.free.fr

Responsable de la publication :
Philippe Durand

Rédaction :

Philippe Durand, Sylvie Gourio, Martine Pascual,
Jennifer Poudet, Florian Valmont, Evelyne Vanlangenhove

ont participé à ce numéro :

Sylvie Ferrandier, Rémi Hesse, Thérèse Will

Relecture :

Philippe Durand, Thérèse Will

Photos :

Philippe Durand, Sylvie Gourio,

Illustration :

Catherine Malnar, Véronique Carvalho,

Maquette/Mise en page :

Philippe Durand, Martine Pascual

Impression :

Le Petit Ney - MdA

Tirage sur papier recyclé

t i r é à
4 6 0 e x.
n ° . I S S N
1 2 5 9 - 3 7 2 9

Brèves

“Que Choisir” dénonce une arnaque chez Darty

Dans notre quartier, nombre de personnes se fournissent au magasin Darty de l'avenue de la porte de Saint-Ouen. L'association “Que Choisir” vient de dénoncer une arnaque de ce magasin (Non contredite par hoaxkiller⁽¹⁾ ou hoaxbuster⁽²⁾). Nous vous livrons cette information que nous l'avons reçue par courrier électronique. Si vous achetez de l'électroménager chez Darty (je ne sais pas ce qu'il en est pour le reste des produits), soyez très attentif sur ce que vous signez.

Voici la pratique dénoncée :

Une fois la facture établie, le vendeur demande si vous voulez que les tarifs de l'électricité soient bloqués pendant deux ans. Alléchant quand on entend très régulièrement que les tarifs vont augmenter sensiblement ! Un mois après, vous recevez un courrier d'EDF, votre fournisseur d'électricité, vous avertissant que l'abonnement va prendre fin. EDF vous confirmera que vous avez mis fin à votre abonnement lors d'un achat d'électroménager un mois auparavant chez Darty. La feuille signée donnait pouvoir à Darty pour un changement de fournisseur en contre partie d'un blocage des tarifs pendant 2 ans. Darty vous confirmera donc que vous avez signé pour passer à GDF (GDF-Suez).

Conclusion : ne signez rien en dehors, si vous le souhaitez, de l'extension de garantie !

Attention ! le feuillet présenté à la signature n'est pas très identifiable ! Il ressemble aux autres feuillets et porte la mention du fournisseur ou de son opération (en l'occurrence dans ce cas « Dolce Vita ») : la première page se présente comme une photocopie du formulaire signé et une annexe comporte, sur plusieurs pages, un tableau et toutes les conditions générales avec, à la fin, un formulaire de renonciation ainsi qu'une autorisation de prélèvement. Si vous vous apercevez que vous avez signé ce papier, il est possible de remplir le formulaire de renonciation. Attention au délai à respecter (Loi Scrivener).

Les tarifs régulés d'EDF sont les plus bas du marché (hors promotions des fournisseurs privés pour attirer les clients qui déchantent très vite) ! Ce qui s'est produit avec GDF, peut se produire pour n'importe quel autre fournisseur privé car ils ne parviennent pas à être compétitifs sur la durée.

Entre le 1^{er} juillet 2007 et le 30 juin 2010, 5 % seulement des ménages ont quitté EDF pour les opérateurs concurrents. Face à cet “échec”, les technocrates européens, relayés par le gouvernement français, veulent imposer à EDF de céder aux autres fournisseurs une partie de sa production nucléaire. Celle-ci est pourtant le résultat de ses investissements payés par ses clients sans aucune intervention de l'Etat actionnaire unique jusqu'à l'ouverture du marché de l'électricité. Cela signifie qu'ils demandent à EDF d'augmenter ses propres coûts de production en diminuant la part du nucléaire dans l'électricité fournie et ainsi de contribuer à la hausse des tarifs pour atténuer les méfaits de l'ouverture du marché et faire croire à la concurrence. **A vous de juger !**

1) Moteur de recherche permettant d'identifier les hoax, ces informations fausses, périmées ou invérifiables propagées malgré eux par les internautes

2) Première ressource francophone sur les hoax (canulars) du web. Décrypte tout message susceptible d'être un hoax.

Nouvelle voie dans le futur quartier Binet

Dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier Binet, une nouvelle rue va être créée, pour relier la rue Binet à l'avenue de la Porte Montmartre. Une exposition publique (du 26 mars au 30 avril) a été présentée en Mairie d'arrondissement et à la bibliothèque de la Porte Montmartre. Le public avait la possibilité de signer ses observations sur un registre. Cette exposition succinte présente, dans ses grandes lignes, l'ensemble du projet de rénovation urbaine, son caractère « durable » et ses principales étapes. La nouvelle rue, aménagée en « zone 30 » desservira l'école maternelle et les 2 écoles primaires, l'immeuble de bureaux situé en bordure du périphérique, et les logements situés face à l'école maternelle. Les panneaux précisent bien que cette voie sera à sens unique, mais sans dire lequel : de la rue Binet vers l'avenue de la Porte Montmartre ou bien dans l'autre sens ?

Une première réunion a eu lieu le 31 mars. A l'issue de l'exposition et suite à cette première réunion, un bilan devrait être présenté lors d'une prochaine séance au conseil de Paris avant le lancement d'une enquête publique au titre de l'environnement⁽¹⁾.

1) 18 ensemble n°14 - Avril 2011 (Journal municipal)

Street Sans Frontières mail Binet le samedi 7 mai

A l'occasion des 10 jours du Basket à Paris et à l'initiative du Conseil de la Jeunesse du 18^e et de plusieurs partenaires du quartier (Centre d'animation Binet, Relais 18, Centre Social CAF, Sierra Prod...) et d'autres structures (Starting-Bloc, Démocratie et Courage, AIDS, Ligue des Droits de l'Homme), une journée contre les discriminations aura lieu le samedi 7 mai : un tournoi de Basket mixte et différentes animations (parcours sensoriel en fauteuil, mur de grafs, petits jeux de ballons, film...) et plusieurs stands associatifs prendront place le long du mail tout au long de ce samedi.

Fête du jeu sur le mail Binet le samedi 28 mai

Cette journée (nationale) permet de rassembler et de faire se rencontrer des personnes d'âges et de cultures différentes. Le jeu, sous différentes formes (jouets, jeux de société, jeux surdimensionnés, jeux de plein air, traditionnels ...) se déploiera au cœur du mail Binet.

net ? interrogea l'enseignant.

Les yeux au sol, l'élève demeurait muet.

- Je t'ai fait confiance, je n'ai pas vérifié la signature. Je ne peux donc pas avoir confiance en toi... Je m'en souviendrai.

Il se tourna vers la mère, lui présenta le carnet ouvert :

- Je ne comprends pas Madame, voyez, il est très bien classé, il n'avait aucune raison de vous le dissimuler... C'est incompréhensible... Il m'avait même parlé de

l'éventualité d'un vélo...

- Il l'aura ! trancha brusquement la mère de famille.

Elle signa rageusement le carnet et partit sans même prendre congé de l'enseignant. L'instituteur, médusé, regarda la femme s'éloigner.

Le jeune garçon, la tête en l'air, regardait son maître. Ses yeux bleus interrogeaient l'adulte : « Dois-je rester, dois-je partir ? ». L'homme passa la main sur la chevelure du garçon, en aplatissant l'épi qui ornait le sommet du crâne.

LA BIBLIOTHÈQUE PORTE MONTMARTRE VOUS PROPOSE

Antoine et Isabelle de Vincent Borel - Sabine Wespieser éditeur, 2010.

Antoine et Isabelle traversent le XX^e siècle, ses guerres et ses luttes. En Espagne, ils s'engagent pour la Liberté, mais les persécutions les mènent jusqu'en France. Isabel est née en Andalousie. Avec sa famille elle émigre à Barcelone où elle devient couturière. Antonio est serveur dans un grand restaurant. Tous deux affrontent la misère, l'inégalité sociale. Tous deux veulent comprendre, se battre pour les droits des travailleurs. Au début des années 1930, la vie semble enfin leur sourire. La République espagnole est instituée, ils se marient et ouvrent un petit restaurant. Pendant ce temps, à Barcelone les riches, des industriels de la soie, s'empressent de se rallier au franquisme. Leurs homologues lyonnais, de leur côté, passent des contrats avec les grands patrons de l'Allemagne nazie.

Dès 1934, les forces réactionnaires sabotent les réalisations de la république espagnole, la guerre ravage Barcelone. Pour Antonio et Isabel, c'est aussi une longue séparation : Antonio prend le maquis, Isabel et ses fillettes traversent les Pyrénées à pied, se tassent dans le premier train venu et échouent dans un camp. La population accueille les réfugiés, mais les autorités les enferment. La guerre mondiale éclate et Antonio est envoyé en camp de concentration en Allemagne. Au bout de 4 ans, il est un des rares survivants à pouvoir raconter sa vie.

Ce gros livre très documenté nous permet de suivre une famille prise dans la tempête de l'histoire. Tout en s'émouvant avec ses héros attachants et courageux, on comprend comment les événements du siècle passé s'enchaînent. L'auteur nous touche d'autant mieux qu'Antoine et Isabelle étaient ses grands-parents !

Sylvie Ferrandier

Sortir

Théâtre Pixel

www.theatrepixel.com - mail : ciepixel@yahoo.fr
18, rue Championnet 75018 Paris : M° Simplon
Tél : 01 42 54 00 92
Tarif Plein 15 € - T. réduit 10 € - Adhèrent : 7€

• Jusqu'au 19 juin, les dimanches à 17h30 (Relâche 1^{er} et 29 mai, 5 et 12 juin)

L'ÎLE DES ESCLAVES
de Marivaux

Mise en scène de Jérôme Tomray avec Lionel Cécilion, Mathieu Beurton, Claire Lemaire, Jérôme Tomray, Marie Pereira.

Une comédie avec de l'escrime, de l'action, de l'amour, et... ben, encore de l'escrime.

• Jusqu'au 19 juin, les dimanches à 19h45 (Relâche le 1^{er} mai)

ENTRE 3 PAS ET 1 REGARD

Trois amis, trois femmes, trois pas, votre regard.
• Jusqu'au 9 juin, les jeudis à 19h45

JE DOIS M'ACHETER UN MARI

• du 5 mai au 18 juin, les jeudis, vendredis et samedis à 21h45

ON NE MAGOUILLE PAS AVEC LES IMPÔTS

• du 13 mai au 11 juin, les vendredis et samedi à 19h45

CÉLIBATAIRE POUR MON ANNIVERSAIRE

(Relâches exceptionnelles le 28 mai et le 10 juin)

L'étoile du nord

16 rue Georgette Agutte-Tel : 01 42 26 47 87
email : contact@etoiledunord-theatre.com
Site : www.etoiledunord-theatre.com
Contact : Anne-Lise Jacques : anne-lise@etoiledunord-theatre.com - 01 42 26 07 73
Prix des places : Plein tarif : 14 €, Tarif réduit : 10 €
Tarif Jeunes (- de 30 ans) : 8 €

Danse

JET LAG 2 – FESTIVAL CULTURES URBAINES
Comment déplacer votre regard, vous emporter vers un ailleurs, voir la danse différemment avec d'autres formes, d'autres rencontres artistiques... attacher vos ceintures...

Cette 2^e édition donne carte blanche à deux chorégraphes, Anne Nguyen et Orin Camus, qui à leur tour, invitent d'autres artistes à venir présenter leur travail.

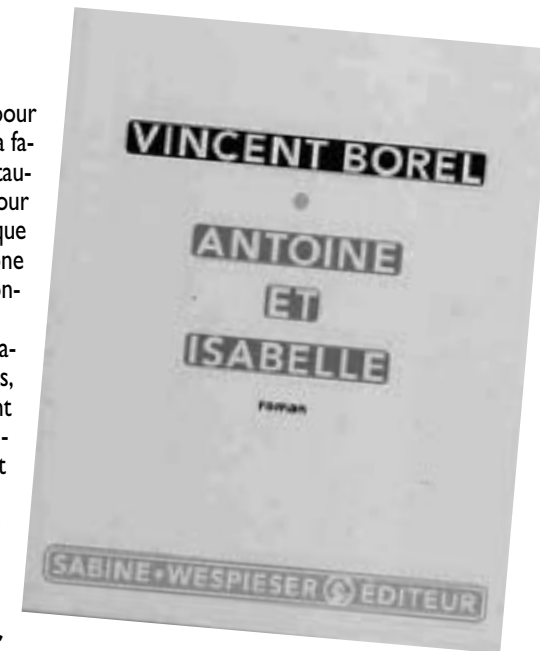
• du 4 au 7 mai

Carte à Blanche à Anne Nguyen

Elle nous plonge dans un univers féminin décalé. Bintou Dembélé construit un « chez soi » où résonne l'absence d'héritage féminin. Magali Ducloux utilise l'objet pour conjurer le vide et la solitude. L'univers au sein duquel ces danseuses ont conçu leurs différents équilibres nous est dépeint par la réalisatrice Keira Maameri. Anne Nguyen nous propose aussi des « performances autour

- Allez, rentre chez toi mon grand et n'hésite pas, si un jour tu as quelque chose à dire, si quelque chose ne va pas, viens m'en parler.

Rémi Hesse



Le garçon soupira et trempa sa cuillère dans l'assiette.

- Et ne soupire pas ! Tu vas prendre une gifflé avant longtemps, c'est moi qui te le dis... Non mais c'est pas possible, un gosse pareil...

La femme se leva, s'empara de la soupière et partit en direction de la cuisine en bougonnant. Bien qu'il n'aimât pas la soupe au potiron, le garçonnet s'efforçait de finir son potage le plus rapidement possible, d'autant que les autres avaient terminé. Personne ne parlait et le raclement rapide de la cuillère sur le fond de l'assiette à soupe constituait le seul bruit ambiant. L'enfant dissimula une grimace de dégoût en avalant la dernière cuillerée et termina son repas sans se faire remarquer. Il aida spontanément à débarrasser la table. Vers neuf heures, lorsque sa mère cria :

- Allez, au lit les enfants !

Il monta sans un mot dans sa chambre et se coucha sans bruit. Le lendemain, mardi soir, le garçon fut le premier à table. Dès que sa mère lui eut servi sa soupe, il mangea sans un mot, se brûlant la langue tant il était pressé. Les autres parlaient, l'odeur de poireau s'installait dans la pièce. Il était arrivé aux deux tiers de son assiettée de potage lorsqu'il s'adressa à son père

- Au fait Papa, pour le vélo, t'as réfléchi ?

- Ah ! Mais tu ne vas pas recommencer ! intervint sa mère.

- Mais Michel, il a un vélo pour aller à l'école et moi...

- Silence ! On se fout de ce que font les voisins ! T'as compris ? Tu manges et tu te tais !

Chaque soir de la semaine, le jeune garçon revint à la charge et chaque soir sa mère s'emporta. Il marqua une pose durant le week-end et le lundi. Mais mardi soir, il ne put s'empêcher de reprendre le sujet qui lui tenait à cœur :

- Dis Papa, c'est dans juste un mois mon anniversaire... Tu peux me dire si je l'aurai, le vélo ?

- Non ! Tu nous fatigues, intervint sa mère. Non tu n'en auras pas et continue comme ça et tu n'auras rien du tout.

Appuyé sur la table, le visage dans ses mains, le garnement se mit à pleurnicher et, reniflant, s'adressa à son père.

- Mais tous mes copains ont des vélos...

- Tes coudes ! Combien de fois faudra-t-il te dire qu'on ne met pas ses coudes sur la table ? Et puis on ne réclame pas ! Travaille à l'école, déjà. Après, on verra si tu mérites un cadeau ou pas, trança sa mère. Anniversaire ou pas, un cadeau n'est pas un dû.

Le père de famille, désireux de calmer le débat, saisit la balle au bond.

- Tu auras un vélo quand tu seras le premier de ta classe.

- Mais le premier, c'est pas possible !

- Pourquoi ? Il n'y a pas de premier dans ta classe ? demanda sa mère.

- Si, bien sûr qu'il y a un premier mais c'est Michel Carré, déjà l'année dernière, il était toujours premier. - Eh bien, pas de vélo. Tu vois, c'est très simple, s'il y en a un qui mérite un vélo, c'est ton copain Carré... et maintenant, tu nous fiches la paix.

- Mais Carré, il en a déjà un ! Il a un demi-course avec un dérailleur et un double plateau...

Le père, soucieux de témoigner d'un peu de jus-



tice, intervint :

- Tu auras un vélo, si tu es dans les cinq premiers. L'enfant était aux anges, dès la fin du repas, il se précipita sur son cartable et repassa ses leçons. Il se coucha sans faire d'histoires.

Le lendemain soir, dès son retour à la maison, il se consacra à ses leçons. Il révisa la table de 5, selon les instructions de l'instituteur. Puis lorsqu'il la sut par cœur, il commença à apprendre celle de 6, pour prendre de l'avance. Six fois trois dix-huit, six fois quatre vingt quatre, six fois cinq... il reprit sa récitation : Maître Corbeau sur un arbre perché... Il la savait par cœur, sans la moindre hésitation. Il ouvrit son livre de grammaire: les mots féminins terminé par le son « Té » ou « Tié » ne prennent pas de E à la fin sauf la dictée, la portée...

- A table ! cria sa mère.

Il rangea son cartable et se précipita à sa place.

- Dis papa, le vélo, il pourra être bleu ? Parce qu'un vélo bleu, c'est drôlement mieux...

- N'oublie pas le marché pour avoir le vélo, il faut que tu sois dans les cinq premiers ! La couleur, on verra ça quand tu l'auras mérité. Garde-toi de vendre la peau de l'ours...

- Oui, oui je sais... Tu sais le vélo de Michel, il a un dérailleur et trois vitesses...

- Mais tu vas nous foutre la paix avec Michel ! lança sa mère. Tais-toi et mange ce qu'il y a dans ton assiette. Tu nous saoules avec ta nouvelle lubie. Tous les soirs tu perturbes le repas avec tes histoires de vélo ; moi je n'ai jamais eu de vélo, je ne sais même pas en faire et je n'en suis pas morte.

Prudent, il n'insista pas.

A partir de ce jour, il consacra chaque minute disponible à apprendre ses leçons, à réviser. La fin du mois approchait; la remise des carnets était prévue pour le samedi, le petit rouquin était confiant. Mercredi, il était en classe, avait terminé son exercice ; les mains croisées sur le pupitre, il attendait. Discrètement il montra son cahier à son voisin qui peinait. L'instituteur survint, le jeune garçon reçut une gifflé et fut retenu le soir. Alors que les élèves qui restaient au cours du soir étaient en récréation, que les autres rentraient chez eux, il resta en classe, dut résoudre un problème et faire un exercice de français. Il s'acquitta rapidement de cette tâche. L'instituteur le rejoignit, vérifia les exercices, puis le sermonna.

- Il est inadmissible d'encourager la tricherie ! dit l'enseignant. Je ne peux admettre ça, surtout de la part d'un bon élève !

Tout intimidé, le garçon promit de ne plus recommencer. Le maître reprit la parole:

- Je viens de terminer les carnets, Comment penses-tu être classé ?

- Je ne sais pas, je pense que Carré est le premier...

- Oui, c'est exact, mais toi ?

- Moi, je ne sais pas, mais j'aimerais être dans les cinq premiers. Il hésita... Si je suis dans les cinq premiers, débâta-t-il à toute vitesse, j'aurai un vélo ! L'instituteur ménagea quelques secondes de suspens, sourire aux lèvres.

- Tu l'as le vélo ! Tu es deuxième. Bon, maintenant tu peux rentrer chez toi, mais attention, si je te revois aider un élève à copier, non seulement il aura zéro, mais toi aussi ! Et un zéro en conduite, ça n'est pas bon pour le clas-

sement.

L'élève ne se le fit pas répéter, il détailla. Il rentra chez lui en courant. Dès que son père arriva, il lui annonça la nouvelle :

- Papa, Papa, le vélo, le vélo... Je suis deuxième. - C'est très bien, mais laisse moi le temps de rentrer. De bonne grâce le jeune garçon laissa son père se déshabiller tranquillement et ne revint à la charge qu'une fois à table :

- Le vélo, tu me le ramènes quand ?

- Mais fiche-nous la paix avec cette histoire de vélo à la fin, intervint sa mère.

- Mais vous m'avez dit que j'aurai un vélo si j'étais dans les cinq premiers, je suis deuxième...

- Tu es deuxième, c'est ce que tu dis, moi je n'ai pas vu le carnet. Tant que je n'ai pas vu le carnet, je ne connais pas ton classement.

- Tu ne me crois pas ? Tu n'as pas confiance en moi ?

- Tant que je n'ai pas vu le carnet, je ne connais pas ton classement, il faudra te le répéter combien de fois ? Maintenant tu nous laisses manger en paix.

Le garnement ne répondit pas, il mangea en silence, de grosses larmes coulaient sur ses joues constellées de taches de rousseur.

Il ne parla plus ni de carnet, ni de vélo. Samedi soir, en rentrant, il posa son cartable dans un coin et attendit, personne ne parla du carnet. Dimanche il attendit vainement que l'un de ses parents l'interroge sur son classement.

Lundi, lorsque l'instituteur ramassa les carnets signés, il rendit le sien sans rien dire.

C'est au milieu de la semaine suivante qu'un soir à table son père s'inquiéta :

- Mais tu ne devais pas avoir ton carnet de notes ?

- Je l'ai eu samedi...

- Eh bien, montre le !

- Je l'ai rendu sans le faire signer.

- Et pourquoi ça, rugit la mère. Pourquoi ne nous l'as-tu pas montré ? Evidemment tu avais menti en prétendant être bien classé !

Le garçon resta muet quelques secondes, ses yeux se remplirent de larmes.

- J'étais dernier, annonça-t-il dépit.

Il éclata en sanglots, ne prêta aucune attention au torrent de réprimandes qui lui venaient tant de son père que de sa mère. Après avoir reçu une paire de gifflés, il alla se coucher sans manger.

Le lendemain à quatre heures et demi, sa mère l'attendait à la sortie de l'école. Elle insista pour rencontrer l'instituteur. Le maître les fit entrer dans la classe.

- Comment se fait-il que tu n'aies pas donné ton car-

Nouveau quartier Binet

QUEL DEVENIR POUR LE CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE ?

La seconde tranche du « Temps du chantier »⁽¹⁾, a fait découvrir à nombre de gens du quartier l'existence du Centre Médico-Psychologique au cœur du quartier Binet. Pour ceux qui connaissent son existence, ils ont découvert l'interrogation qui règne au sein du personnel sur son devenir et sa relocalisation. Situé au 64 rue Binet, il jouxte le centre d'animation Binet depuis 1974. On y accède en montant une dizaine de marches, c'est le moins connu des équipements de l'îlot Binet. La Maison des Projets s'est ouverte en dessous.

Le CMP en lui-même

Une vingtaine de personnes travaillent (11 équivalent temps plein) au CMP Binet qui reçoit les enfants jusqu'à 6 ans. Partie intégrante de l'intersecteur de pédo-psychiatrie rattaché à l'hôpital Bichat AP-HP (Assistance Publique-Hôpitaux de Paris) qui comporte aussi un autre CMP situé au 124 bd Ney destiné aux enfants de 6 à 18 ans. Comme les autres secteurs dédiés à la pédo-psychiatrie, il a pour objet la santé mentale des enfants d'un territoire donné (environ 180 000/200 000 habitants). Les enfants pris en charge sont prioritairement ceux du 18^e, mais pas exclusivement, des enfants de St-Ouen et des 17^e, 19^e arrondissements limitrophes peuvent aussi être reçus. Surtout pour des situations particulières telles qu'un diagnostic spécialisé ou un travail avec des familles adoptantes. La mission de l'intersecteur est multiple : des soins, un travail préventif (éviter l'émergence de troubles psychiques), la formation des professionnels du secteur. C'est un service hospitalo-universitaire qui a donc pour objectif de développer aussi des recherches et des formations adaptées.

Un avenir incertain

Actuellement le personnel du CMP est toujours dans l'expectative. Ceci est d'autant plus regrettable que le CMP est un service public indispensable à notre société. L'année dernière, pétitions et interrogations des services (écoles, crèches) avec lesquelles le CMP travaille, ont afflué à l'AP-HP et à la Mairie afin de trouver une solution sur son devenir.

Quand la partie de l'îlot Binet va être détruite, les deux unités du service doivent être réunies au 124 boulevard Ney avec une extension de 160 m² d'un appartement attenant contre plus de 500 m² actuellement occupés par le CMP. Devraient donc s'y ajouter des locaux de l'Hôpital.

Pour l'instant, contrairement aux

autres équipements et services de l'îlot Binet, il n'est pas prévu de relocalisation immédiate dans le futur quartier Binet car il n'y a aucune solution possible sur la parcelle Binet qui doit être livrée en 2012 avec la première tranche de logements (où sont relogés les locataires de la tour du 32 av. de la Pte Montmartre) et les équipements en rez-de-chaussée.

L'origine de la difficulté

C'est qu'actuellement, l'AP-HP ne paye aucun loyer pour le CMP Binet, seuls les charges et l'entretien sont de son ressort. De son côté, la municipalité ne souhaitait pas poursuivre une mise à disposition gratuite de locaux. Un temps, la direction de Bichat pensait réimplanter l'ensemble du service (64 Binet et 124 Bd Ney) dans l'hôpital, sur un bâtiment devant être construit sur le Boulevard Ney. Ce projet n'a finalement pas été retenu par la Direction de l'AP-HP. Pendant ce temps-là, les projets sur le futur quartier Binet ont avancé, mais sans que le CMP n'y soit inclus.

Le personnel vit difficilement cette situation. N'ayant aucune visibilité sur son avenir, il a alerté sa tutelle et la municipalité l'année dernière La relocalisation avec regroupement au 124 boulevard Ney a été actée, mais elle reste insuffisante car elle ne va pas permettre de maintenir des conditions



de travail et de soins optimales aux enfants. Cette solution a donc été imposée au personnel faute de mieux, et le CMP s'accroche à l'espoir d'être réimplanté dans la dernière tranche du futur quartier Binet.

Une issue envisageable

À ce jour, la direction de l'hôpital et la municipalité auraient trouvé un accord sur 500 m² avec un bail locatif à loyer négocié, et les tractations sont toujours en cours.

Cette implantation avec ces 500 m² permettrait un retour à l'équilibre pense le docteur Romain Dugravier⁽²⁾, estimant être en sous-doté. Pour étayer son propos, il cite les chiffres des enfants suivis au CMP Binet. En 2010, le CMP Binet a reçu 580 enfants (au moins une fois dans l'année).

Le médecin coordonne la prise en charge et le suivi de l'enfant avec les différents professionnels du service (psychologue, assistante sociale, infirmière, orthophoniste, psychomotricienne). Le rythme des consultations médicales est en moyenne d'une fois/mois. Les places de rééducation et de thérapie (individuelle ou de groupe) ne permettent pas d'accueillir plus de 150 enfants sur un rythme hebdomadaire ce qui ne répond pas au besoin (cela représente approximativement 25 % des enfants de la file active). Une étude sur les CMPP (Centre Mé-

dico Pédo-Psychologique) en Ile de France, montre que 72 % des enfants ont au moins une prise en charge par semaine, ce qui est loin d'être le cas au CMP Binet.

Pour qui veut prendre le pouls de la détresse psychique et sociale de nombre d'habitants (perdus et sans repère pour les cas les plus extrêmes), et dont les besoins de soins sont cruciaux, un CMP de cette nature est un bon thermomètre. « Faire société », c'est vivre ensemble, et pour cela, il convient de permettre aux plus en difficulté d'entre nous de pouvoir être accueilli et pris en charge décemment. Des équipements comme le CMP, malgré toutes les difficultés rencontrées, y contribuent. Souhaitons qu'une solution soit rapidement trouvée, tant les besoins pour les enfants sont criants.

Texte et photo : Philippe

1) Film de la Sierra Prod sur l'année 2010 du chantier Binet
2) Romain Dugravier praticien hospitalier, médecin à temps plein et responsable du CMP Binet.

Requalification

LES TRAVAUX SUR LE GROUPE MARCEL SEMBAT : POINT DE VUE DE LOCATAIRES

Les travaux dans les cités Sambat Schneider ont commencé depuis près d'un an : intervention sur les réseaux (gaz, électricité), les caves, et dans les cages d'escalier. Ils seront en principe achevés à la fin de l'année, après le réaménagement des cours, notamment. Menés par GTM, ces travaux « en milieu occupé » sont complexes. Comment se déroulent-ils, pour les habitants ? Deux locataires du groupe Sambat nous ont donné leurs points de vue.

Pour l'un d'eux, « ça se passe très mal » affirme-t-il. Il détaille : l'absence de nettoyage après la réalisation de travaux dans les cages d'escalier ou dans les logements, et le fait que des travaux restent inachevés : notamment, depuis quinze jours, il y a des fils électriques qui traînent dans les escaliers. Les travaux dans les halls, impliquant l'ouverture permanente de ces derniers, posent aussi des difficultés : des personnes s'introduisent du coup dans les cages d'escalier pour y uriner. Ainsi il va fréquemment demander à l'entreprise de corriger tel ou tel défaut (ou anomalie) comme bâcher le hall d'entrée pour empêcher les courants d'air ou bien il va à la pêche aux informations à l'antenne Flammarion.

Il relève aussi les changements d'effectifs sur le

chantier : « On a l'impression que les équipes changent tout le temps et qu'ils sont en sous-effectif. Quelquefois, on ne voit personne pendant une semaine ou quinze jours... ». L'absence d'information préalable, surtout, est soulignée, et les locataires sont quelquefois surpris par des coupures intempestives d'électricité, dans les logements ou les escaliers... sans savoir pendant combien de temps cela va durer. Surtout, affirme-t-il, « On ne connaît pas le calendrier des travaux ; on ne sait pas quand cela sera fini. On n'est pas invité aux réunions de chantier. Il n'y a pas d'information pour les locataires dans les boîtes aux lettres ».

Le point de vue d'une autre locataire est plus modéré (en demi-teinte). Elle affirme : « Des fois, c'est merveilleux : quand il y a de longues coupures de gaz ou d'électricité, ils sont organisés. Ils préviennent les gens. Et les interventions dans les logements se passent bien. On est prévenu par des affiches. Quand l'entreprise est intervenue pour couper les arbustes, elle a prévenu les locataires et certains ont pu en récupérer, c'est appréciable. En plus, la jeune cheffe de chantier est adorable, elle est efficace, polie, très bien. » Mais, ajoute-t-elle, « On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs. » Et elle rapporte quelques couacs, notamment les travaux sur le réseau de gaz, cet

hiver, à la suite desquels les ouvriers n'ont pas rebranché l'alimentation en gaz dans les appartements des locataires qui n'étaient pas présents au moment des travaux. Résultat, il a fallu contacter le service « de sécurité » de l'entreprise, qui est arrivé tard dans la soirée, suite aux embouteillages dus à la neige... et attendre, sans chauffage, alors que la température était négative. Cela doit être dur pour les personnes âgées, affirme-t-elle. Mais elle estime aussi : « Peut-être nous sommes aussi un peu fautifs, car pas assez investis », à la différence du 1 rue Sambat, où il y a une amicale.

Les travaux ne sont ainsi pas perçus et vécus de la même manière par les locataires. Le fait d'être là, dans l'appartement, dans la journée ou au contraire d'être absent joue certainement sur la manière de vivre les travaux : les personnes âgées ou celles qui ne travaillent pas sont nécessairement plus exposées aux nuisances (bruit, poussière) que celles qui rentrent le soir. Mais à tous le temps du chantier paraît long, comme l'a montré le film de Sierra Prod projeté récemment au Centre d'animation Binet, même si ces travaux ne portaient sur ce secteur mais sur ceux du futur quartier Binet.

Sylvie

Les arbres au cœur de la requalification des groupes Huchard, Varenne, Brisson

Les arbres doivent-ils disparaître ?

M^{me} Sylvestre ⁽¹⁾ n'en décolère pas. Elle a du mal à y croire tant cela lui paraît impossible : « Comment as-t-on pu en arriver à une telle décision ? » interroge-t-elle. C'est que le magnifique prunus du Japon qui jouxte l'entrée de l'immeuble doit être arrachée dans le cadre de la requalification des cours. M^{me} Sylvestre, avec son mari, me reçoit dans son appartement. Elle a entendu dire que les trois arbres seraient coupés, et remplacés par de la végétation. Née au 162 boulevard Ney, dans un appartement juste à côté de celui qu'elle occupe actuellement, elle est très attachée à cet arbre, son « petit bonheur quotidien ». Dans l'appartement de sa naissance, ses parents sont rentrés en octobre 1930, et les parents de son époux dans un escalier mitoyen en 1931 ⁽²⁾. Le prunus a accompagné sa vie, c'est une sorte de compagnon végétal. Son interrogation est autant sentimentale, qu'urbaine et écologique. Dans l'escalier et la cour, elle a rencontré d'autres locataires qui, comme elle, souhaitent ardemment conserver leur prunus ; ils ne comprennent pas : « On nous enlève le peu qu'on a, l'arbre c'est la nature, avec le boulevard à côté, toutes ces nuisances. On ne va pas quand même pas nous enlever le peu de beau qu'on a ». Si elle souhaite garder le prunus, elle ne sait comment faire. Paris-Habitat est « autiste, le pot de terre contre le pot de fer. Quand on demande quelque chose, on n'a pas de réponse ». Comme elle a subi plusieurs déconvenues, elle ne demande plus rien. M^{me} Sylvestre, fait partie de cette génération, comme mes parents (d'ailleurs son intérieur me rappelle par plusieurs aspects

celui des miens), pour qui l'arbre, la nature, la propreté sont valeurs et sens. La poussière ne risque pas de s'enkyster, elle est régulièrement chassée. D'ailleurs dans l'ensemble du groupe, elle trouve que l'entretien laisse à désirer, « Encore ici ça se maintient, mais dans un autre escalier... ».

L'intérieur a été refait par son mari, les papiers donnent l'impression d'avoir été posés hier. Comme chez nombre de personnes âgées, l'appartement est un condensé de vie ; l'attachement à son logement, et aux arbres de la cour. Un petit bonheur qui risque de disparaître. Et ce dernier petit bonheur, elle y tient. Nous évoquons l'ancienne gardienne, Mauricette Gaboreau : « Mauricette, elle avait son caractère, mais elle tenait la cour ». Et ce Prunus, il faut absolument qu'il vive : « Quand on veut, on peut, faut se pousser dans la vie » conclut-elle ?



Le Prunus

- 1) Le nom a été changé à la demande de la locataire
- 2) Selon elle, ils sont encore cinq locataires d'origine.

Texte et photo : Philippe

coup apprécié cette sollicitude qui s'est développée autour de moi, toute cette gentillesse qui s'est manifestée vis à vis de moi ⁽¹⁾ et de mon pays. Autour de moi, les gens étaient plus affolés que moi, j'ai compris que quelque chose de grave s'était passé. Comme il y a 8 h de décalage entre le Japon et la France, je n'ai pas pu téléphoner tout de suite. Le lendemain, j'ai contacté ma famille mais sans résultat. Deux jours après, j'ai réussi à contacter ma famille. Ma sœur était coincée dans une gare, l'électricité et le téléphone ne marchaient pas partout, actuellement c'est encore le cas dans le nord ⁽²⁾. Ma sœur avait passé la nuit dans la rue. C'est vraiment là, au téléphone, que l'on m'a réellement expliqué ce qui s'était passé.

Avez-vous des nouvelles du Japon, comment êtes-vous informée de la situation ?

Par ma sœur. Elle travaille à la mairie de Tokyo dans l'aide sociale. Dès le lendemain, elle s'est occupée de la situation immédiate des gens dans le quartier. Je communique avec elle par e-mail (le téléphone, il y a trop de décalage) depuis que l'électricité est rétablie. Nous communiquons environ tous les 2 jours par e-mail et une fois par semaine par téléphone.

Comment la société japonaise vit-elle le regard du monde sur elle ?

Les japonais ont été touchés par l'aide internationale. Les personnes ont peur, même ceux qui n'ont pas été touchés directement. On a peur que cela recommence. Toujours, cela se passe par deux (Hi-

roshima, Nagasaki ⁽³⁾), on sait qu'il y en a toujours deux, on a peur que le tsunami se répète. Ensuite, il y a eu la centrale nucléaire. Moi-même, je ne savais pas qu'il y avait des centrales nucléaires au Japon. Beaucoup de japonais ont découvert qu'ils avaient des centrales nucléaires et sur des failles sismiques. Je voulais rentrer au Japon pour voir ma famille, mais ma sœur m'a dit de ne pas venir car au moins il y aurait quelqu'un de la famille qui serait sauvé. Derrière l'image d'impassibilité des japonais que montrent les médias, les gens ont vraiment peur.

Concernant le nucléaire, pensez-vous qu'il y aura un avant et un après Fukushima, non seulement vis-à-vis du nucléaire mais aussi sur l'acceptation de l'information d'état ou de la société TEPCO ?

Du nucléaire, on ne sait pas si on en a besoin ou pas ; on le découvre. Oui, oui, cette catastrophe marque une date. Une amie âgée, professeur de grec que j'ai eue au téléphone (85 ans) m'a dit que dans les supermarchés, même à Tokyo, les magasins étaient vides (les transports ont été arrêtés). Avant, on avait tout, les magasins regorgeaient de marchandises. Là il n'y avait plus rien, elle avait l'expérience de la guerre, et de la reconstruction après guerre où les gens se suffisaient de peu. Les jeunes japonais n'ont pas cette expérience. Paradoxalement, elle trouve que c'était une bonne expérience pour prendre conscience des limites matérielles de la société. Beaucoup de gens comme ma sœur, qui

vivaient avec le portable en permanence, étaient désemparés. Comme il ne marchait plus, elle ne savait plus comment faire. Cela va nous obliger à apprendre d'autres habitudes de vie. Cet accident va nous faire prendre conscience de ce dont nous avons besoin véritablement, de nos premières nécessités et non du superflu. L'autre aspect : avant comme on avait tout, on gaspillait, on était égoïste et on vivait dans l'insouciance. Aujourd'hui, on prend conscience du monde dans lequel on vit, c'est la fin de l'insouciance. Mes amis, ma famille, ils ont peur mais ils continuent de vivre. Les informations françaises ne nous montrent que des destructions, mais peu la solidarité qui se développe entre les gens.

Dernière question, que signifie "Fukushima" en japonais ?

Cela veut dire "Ile du bonheur", la dénomination est particulièrement bien adaptée à la situation, le bonheur irradie à distance !!!

Photo et propos recueillis par Philippe

- 1) Sachiyo, elle-même, est d'une politesse et d'une gentillesse extrême
- 2) Entretien réalisé le vendredi 8 avril
- 3) Hiroshima (litt. Grande île) et Nagasaki (litt. Presqu'île) est une allusion aux deux bombes atomiques que les Américains avaient lâché successivement sur ces deux villes japonaises et indiquant l'effet de série.

Le Ney dans les livres

NOUVELLES

Mon imagination

Mon imagination et moi formons un couple heureux. Nous cohabitons depuis belle lurette et nous ne nous ne sommes jamais vraiment disputées. Elle me fatigue parfois, et dans ces cas là, je lui demande de mettre la pédale douce. Je fais semblant de l'écouter et elle est contente, mais en fait je pense à autre chose. Je suis perdue dans mes pensées. La nuit, elle dort dans ma tête. J'ai fini par m'y habituer. Elle y occupe plus de place que de raison mais, que voulez vous, on forme un couple ou en n'en forme pas, il faut choisir. Je n'ai plus qu'à m'effacer. Une telle outrecuidance dépasse en effet l'imagination. L'autre jour, j'avais préparé de l'engrais allongé d'eau dans une bouteille en plastique, identique à s'y méprendre à une autre bouteille en plastique posée sur la table de la cuisine. Cinq minutes plus tard, ayant tout oublié, j'avise la bouteille la plus près de moi et j'en ingurgite mécaniquement une gorgée. Catastrophe !! Aurais-je bu de l'engrais ? Les deux liquides ne présentaient aucun signe distinctif. Je téléphone au centre anti poison et alors, mon imagination a pris le combiné à ma place. Le type au bout du fil lui a décrit un maximum d'horreurs et elle, elle était contente !! Pendant une bonne heure, elle m'a cassé les neurones avec ça... Tu vas vomir, avoir la diarrhée, Je

vais appeler SOS médecin. Il n'aura pas le code de l'immeuble, tu seras dans le coma et tu ne pourras pas me le souffler, à moi qui l'ignore. Nous serons dans de beaux draps ! Impossible d'assurer ton travail demain. Elle se régala, la gueuse !! Moi, je suis restée calme et j'ai attendu que ça passe. Heureusement qu'il n'y a qu'elle qui a toutes ces idées galopantes, sans quoi, notre couple serait invivable !!

Thérèse Will

Le vélo bleu

Le repas commençait, le petit rouquin se tourna vers son père, alors que sa mère versait le potage fumant dans les assiettes des enfants. - Dis Papa, pour mes huit ans, est-ce que j'aurai un vélo ? - On verra... - Mais c'est dans un mois. Et dans un mois, c'est bientôt. - Mange ta soupe, interrompit sa mère. Le garnement baissa les yeux, fit une grimace en voyant la couleur orangée du consommé. Résigné, il avala une cuillerée. - Parce que Michel, il a eu un vélo et maintenant, il va à l'école en vélo. - Combien de fois faudra-t-il te dire, qu'on se fiche des affaires des voisins ? râla la mère de famille en levant



les yeux au ciel. Le père intervint à son tour : - Et puis on ne dit pas en vélo, mais à vélo. On se déplace à vélo, à cheval, à moto. Mais en voiture, en train, en camion. On emploie « en » lorsque l'on est à l'intérieur et « à » lorsque l'on est dessus... A trottinette... L'enfant écouta studieusement son père, tout en grattant son petit nez en trompette, il reprit : - Et bien Michel, il va à l'école... A... vélo ! - On s'en fout ! Tu ne vas pas nous saouler toute la soirée avec ça ! Tu manges et tu te tais ! Tu as compris ? cria la mère.

Ceux qui fréquentent Le Petit Ney les côtoie régulièrement. Khadija Balarh, marocaine, vit depuis plus de 20 ans en France, Dilany Baccarally, Mauricien, depuis 30 ans. L'un comme l'autre n'ont jamais voté en France car ils n'en ont pas le droit. Khadija Balarh a voté deux ou trois fois au Maroc avant de venir en France. Dilany Baccarally, lui, n'a voté qu'une seule fois à l'île Maurice lors d'élections législatives avant de venir en France. Pour cette nouvelle votation citoyenne pour le droit de vote aux élections locales, nous leur avons demandé comment ils vivaient ce non-droit.

Que représente le vote pour vous ?

K.B. : Le vote, c'est un droit. Normalement tout le monde devrait pouvoir voter. J'aimerais pouvoir voter mais, comme je n'ai pas la nationalité française, je ne peux pas. J'aimerais bien que la loi change.
D.B. : Le vote, c'est une action civique et c'est primordial pour s'exprimer. C'est la première base pour être reconnu. Je ne peux pas voter ici, je ne peux pas voter à l'île Maurice. Ça fait 30 ans que je n'ai pas voté. Je suis un sous-citoyen.

Comment vivez-vous cette situation ?

K.B. : Je suis un petit peu triste le jour du vote, mais après cela passe. Toute ma famille vote, mes sœurs, ma fille car elles ont la nationalité française. Je n'ai pas demandé la nationalité française car je suis attachée à mon pays et pour les papiers, c'est long. Il faut attendre deux ans, c'est trop compliqué pour moi.

D.B. : Je trouve anormal, en travaillant, en payant des impôts, de ne pas pouvoir voter. Au minimum, on devrait avoir le droit de voter

aux municipales. Pour les législatives et les présidentielles, je suis moins affirmatif.

Connaissez-vous la votation citoyenne ?

K.B. : Non je ne connais pas, mais j'ai le souvenir qu'au Petit Ney, il y a déjà eu un « vote » pour le droit de vote des étrangers et que j'avais « voté » comme tout le monde.
D.B. : Pas exactement. Je ne sais pas exactement, je suppose que l'on demande l'opinion des citoyens. J'y avais participé en votant la dernière fois sans savoir que cela s'appelait une votation citoyenne. Bien évidemment, j'ai voté pour.

Que faites-vous quand il y a des élections en France ?

KB. : Je m'intéresse car j'ai mes préférences et puis, nous les étrangers qui vivons en France, nous sommes souvent un sujet pour le vote. Je discute avec ma famille sur leurs votes et les élections. L'année dernière ma fille n'a pas voulu voter car je ne pouvais pas voter. Elle ne veut voter que quand j'en aurai le droit.
D.B. : J'encourage les membres de ma famille à aller voter. Ma femme, qui est française, serait plutôt abstentionniste, je la pousse chaque fois à aller voter. J'ai poussé également ma fille et mon fils à s'inscrire sur les listes électorales. Si je demandais la nationalité française, je pourrais voter, mais je souhaite conserver ma nationalité. Dans ma famille, il n'y a que moi qui ne vote pas. Mon frère et ma sœur depuis 25 ans, qui ont été à l'école de la République, sont dans la même situation que moi. Eux aussi, ils souhaiteraient avoir le droit de vote. Nous devrions avoir ce droit.

Propos recueillis par Philippe

APPEL DES MAIRES

« Pour le droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers » en France

Le concept de citoyenneté contient le droit pour toute personne de participer aux prises de décision qui la concernent. Etrangers comme nationaux sont impliqués dans la vie de nos cités et le « vivre ensemble » : ils participent à la vie économique, sociale et associative et contribuent déjà à la vie citoyenne en étant responsables d'association, délégués syndicaux, représentants de parents d'élèves, électeurs pour la désignation des conseils de prud'hommes, etc.

L'extension de cette citoyenneté a déjà eu lieu pour une partie des étrangers résidents, ressortissants de l'UE, qui peuvent voter aux élections municipales et européennes. Il s'agit maintenant de donner les mêmes droits à tous les étrangers résidents.

Aujourd'hui, l'opinion publique est favorable à l'évolution d'une citoyenneté attachée à la résidence et non pas seulement à la nationalité.

Aujourd'hui, les résidents étrangers doivent être considérés comme des citoyens à part entière. Beaucoup de nos communes ont déjà œuvré pour faire avancer ce droit : commission extramunicipale, conseil des résidents étrangers, etc. Il est temps de franchir une étape supplémentaire ! C'est pourquoi, nous, Maires des Villes de : Amiens, Angers, Aubervilliers, Bègles, Besançon, Blois, Bourg-lès-Valence, Caen, Chelles, Clichy-la-Garenne, Creil, Dijon, Dunkerque, Erstein, Fontenay-aux-Roses, Grand-Quevilly, Grenoble, Illkirch-Graffenstaden, Le Quesnoy, Les Ulis, Lille, Metz, Montbéliard, Montreuil, Nantes, Paris, Pau, Périgueux, Plérin, Quimper, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Affrique, Saint-Denis, Saint-Fons, Strasbourg et Toulouse lançons un appel solennel et prenons l'engagement de tout mettre en œuvre pour que le droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers aux élections locales soit reconnu.

Texte élaboré à l'occasion du 1^{er} congrès des Conseils des résidents étrangers de France, tenu à Strasbourg, le 16 octobre 2010.



Photo extraite de l'INFORMATION AUX LOCATAIRES Groupes Brisson Huchard Varenne - Opération de rénovation et requalification urbaine -, délivré par Paris Habitat à tous les locataires. Dans cette simulation (ici cour 8 Arthur Ranc), on perçoit trois arbres, mais en fond de cour. Le central se trouvera à proximité d'un accès d'escalier, ses branches atteindront-ils les fenêtres ? Quoi qu'il en soit, il y a assez d'espace pour maintenir ou réimplanter des arbres. Comme le dit la locataire : « Quand on veut, on peut, faut se pousser dans la vie ».

Quel avenir pour les arbres dans les cours requalifiées ?

Paris Habitat prévoit de faire abattre les arbres plantés dans les cours de son patrimoine et de les remplacer par des arbustes. La raison avancée de cette décision ? Nous n'en savons pas exactement la cause, les concepteurs (ou bien les paysagistes) et Paris Habitat n'ayant pas fourni d'information à ce sujet. Cependant, il semblerait que les coûts importants d'entretien qu'ils nécessitent soient à la source de cette décision. On ignore le montant de l'économie qui serait ainsi réalisée par le plus important bailleur public francilien. Mais on peut sans peine énumérer les effets négatifs de cette décision. D'autre part, le schéma retenu (voir photo) qui se retrouvera uniformément dans chaque cour, imposerait un travail plus fin pour préserver leur place aux arbres actuels. Si l'arbre central, pose des difficultés dans le plan prévu (voir photo ci-contre), les arbres sur les côtés pourraient être plus facilement préservés. M^{me} Leboeuf⁽¹⁾ et les gardiens ont obtenu la conservation du figuier du 4 Henri Brisson, auquel sont très attachés les habitants de la cour et de l'ensemble du secteur. Certains habitants et habitantes (nous avons été contactés par l'une d'elles), installés dans les appartements depuis la construction, ont vu grandir les arbres de leur cour, qui sont partie intégrante de leur cadre de vie quotidien. L'aspect « sentimental » n'est bien sûr par le seul. Les arbres ont évidemment une fonction écologique, parce qu'ils absorbent du dioxyde de carbone et rejettent de l'oxygène. Avec une surface de feuilles moindre, les arbustes n'ont pas la même capacité.

Un arbre, des arbres, de leur utilité

Qui dit arbre... dit aussi oiseaux : les arbres sont pour eux un abri, un endroit où nicher et se poser...

Un arbre, c'est aussi de la couleur, celle des feuilles et des fleurs ; du bruit, celui du vent dans les feuilles ; et quelquefois aussi des odeurs...

A nous habitants ou visiteurs, les arbres permettent aussi de repérer le passage des saisons, malgré les décalages liés aux changements climatiques. Dans les cours, ils constituent aussi des repères qui permettent d'identifier les lieux : il y a le fameux figuier (voir plus haut); les catalpas du jardin d'enfants rue Varenne (la cour ne sera pas « requalifiée »); ainsi que les ormes, présents dans plusieurs cours. Cette essence se trouve rarement aujourd'hui sur les espaces publics, suite à l'épidémie de graphiose qui l'a décimée à partir de 1917, puis dans les années 1970, et n'a pas été plantée pendant longtemps, suite à cette maladie.

Sylvie et Philippe

Photo : Sylvie

1) Concernant le Prunus (voir page précédente), nous avons contacté Mme Leboeuf qui signalera cette demande, mais elle ne peut s'engager à sa préservation ; les décisions se passant à un niveau hiérarchique supérieur.

Il était une feuille

Il était une feuille avec ses lignes
Ligne de vie
Ligne de chance
Ligne de cœur.

Il était un arbre au bout de la branche.
Un arbre digne de vie
Digne de chance
Digne de cœur.

Cœur gravé, percé, transpercé,
Un arbre que nul jamais ne vit.

Il était des racines au bout de l'arbre.
Racines vignes de vie
Vignes de chance
Vignes de cœur.

Au bout des racines il était la terre.
La terre tout court
La terre toute ronde
La terre toute seule au travers du ciel
La terre.

Robert Desnos

Tsunami et Fukushima

SACHIYO DESROCHES, FRANCO-JAPONAISE, TEMOIGNE

Sachiyo Desroches enseigne le tissage de haute-lisse à Paris-Atelier (anciennement ADAC) rue Camille Flammarion (cf. LPN n°158/ mars 2009). Dès 1995, nous avons fait sa connaissance lors de plusieurs articles sur les ateliers de l'ADAC. Habitante dans le 18^e près de Guy Môquet, d'origine japonaise, elle vit en France depuis presque 30 ans. Elle retourne de temps en temps rendre visite à sa famille et à sa mère qui vit à Tokyo. Elle a accepté volontiers de répondre à quelques questions suite au drame qui frappe le Japon.

Où étiez-vous le 11 mars dernier, et comment avez-vous vécu ce triple cataclysme : tremblement de terre, tsunami, accident nucléaire ?

C'était un vendredi, j'étais à Paris. Le matin, juste avant de partir pour l'atelier rue Camille Flammarion, j'ai entendu à la radio rapidement une information relatant un tremblement de terre au Japon. Je suis parti rapidement, mais je ne me m'inquiétais pas car je n'avais que cette information de radio classique où l'information est très brève et peu détaillée. Au Japon, j'ai vécu avec l'habitude des tremblements de terre et l'on sait comment réagir, je ne m'inquiétais donc pas outre mesure. A l'atelier, une élève m'a informée de la gravité de la situation, puis un collègue de Paris Atelier m'a également fait part de la gravité de l'événement. Moi-même je n'ai pas réalisé immédiatement. Mais dans l'après-midi, mes amis m'ont téléphoné, et peu à peu j'ai compris. Quand je suis rentré chez moi, ma voisine m'a téléphoné, et je suis allée chez elle pour regarder la télévision (la mienne étant en panne). J'ai beau-



Sachiyo Desroches avec une élève

Petite Enfance

ASSISTANTES MATERNELLES ET NOUNOUS : UN TRAVAIL, UNE PASSION, UNE VIE !

C'est à l'initiative de Raymonde Henry – habitante du quartier -, il y a maintenant dix ans, que l'atelier lecture aux bébés a pris forme au Petit Ney. Un atelier qui, au fil du temps, a su conquérir et rassembler des assistantes maternelles et nounous du quartier autour d'un intérêt commun – la lecture. Gros plan et différences sur ces métiers de qualité et peu connus du public, grâce à l'intervention de Lorinda Corai, assistante maternelle de Thomas (2 ans et demi) et Daphnée (1 an et demi) et de Marie-France Mathurin, nounou de Thimoté (2 ans). Nous verrons ce que l'atelier leur permet de développer au sein de leur métier mais aussi ce qu'il apporte aux enfants.

Présentez vous en quelques mots :

Lorinda : Je m'appelle Lorinda Corai, d'origine Portugaise, je vis dans le 18^e arrondissement de Paris depuis plus de 25 ans. J'exerce le métier d'assistante maternelle depuis 1993, en 18 ans, j'ai eu l'opportunité de travailler avec plusieurs enfants, il y a toujours des changements, environ tous les trois ans, puisqu'on garde un enfant depuis sa naissance jusqu'à ses 4 ans. C'est un renouvellement continu.

Marie-France : Je m'appelle Marie-France Mathurin, je vis dans le quartier porte Montmartre depuis maintenant plus de 30 ans. Je suis nourrice depuis 1996. J'interviens directement chez les enfants. C'est un métier différent de celui d'assistante maternelle du fait que j'interviens au domicile des enfants.

En quoi consiste votre métier d'assistante maternelle ou de nourrice ?

M.F & L : Les parents nous confient les enfants du matin jusqu'au soir, nous sommes chargées de leur trouver des activités : Parcs, ludothèques, ou bien encore des ateliers comme celui que vous proposez chaque matin depuis des années, la lecture aux bébés. Nous sommes en partie responsables des enfants et de leur éducation.

Qu'est-ce qu'une journée type de votre travail ?

L : Les enfants arrivent le matin à la maison, chaque matin nous consacrons un temps à la lecture et aux chansons; les enfants adorent ce moment, ils découvrent et redécouvrent des livres, contes, comptines et ne s'en lassent pas. Vient le moment du repas, très important pour reprendre des forces, puis une petite sieste. Tout au long de l'après-midi, je leur propose des

activités que j'essaie de diversifier le plus possible, comme les ateliers de la PMI, les sorties au parc, la ludothèque, le cinéma pour petits et autres structures afin de leur permettre de s'épanouir et de pouvoir jouer et communiquer avec d'autres enfants. Il faut se renouveler constamment. MF : J'arrive le matin au domicile des enfants, pour ma part, je n'ai pas vraiment investi dans des jouets puisque les parents disposent déjà de tout le matériel à la maison. Nous faisons beaucoup de sorties en extérieur, mais il y a des activités qui ont plus de succès que d'autres.

Qu'est-ce qui, dans votre histoire, vous a amené à ce métier ?

L : Au départ je travaillais très loin à l'autre bout de Paris, je n'avais pas une minute pour mes enfants, alors j'ai découvert par hasard le métier d'assistante maternelle qui ma séduit et m'a permis de rester auprès de mes enfants toute la journée. C'est un métier fatiguant mais passionnant. M.F : Je faisais une formation avec les personnes âgées, je voulais avoir des contacts humains dans mon métier, mais je me suis rendue compte que le contact avec les enfants me convenait plus que le domaine de la gérontologie.

Qu'est-ce qui vous plaît dans le contact avec les enfants ?

L : Leur innocence et leur spontanéité.
M.F : La simplicité des choses et leur sourire.

Utilisez-vous votre langue natale avec les enfants ?

L : Non, je leur parle essentiellement en Français puisque nous sommes en France, la notion d'espace-temps est très importante pour un enfant. Néanmoins, pendant les ateliers de lecture aux bébés du mardi au Petit Ney, nous chantons, une autre assistante maternelle/amie, Marie, et moi-même, la chanson « mystère » en Portugais : « Papagayo » ou bien encore « Carolina »... Les enfants et les autres assistantes maternelles adorent et tout le monde se prête au jeu de la langue. M-F : Oui, je parle Créole avec les enfants, je trouve ça drôle et éducatif, puisque le Créole est une langue très proche du Français et



fait partie intégrante de la culture d'Outre-Mer.

Comment avez-vous découvert l'atelier lecture aux bébés ?

L : C'est des amies assistantes maternelles qui m'ont fait découvrir cet atelier.
M.F : Moi c'est les parents qui m'en ont parlé, je ne connaissais pas du tout !

Depuis combien de temps fréquentez-vous les ateliers lecture au Petit Ney ?

M.F : Depuis environ 10 ans.
L : Depuis sa création, 10 ans également.

Qu'est-ce qui vous plaît et vous a séduit dans l'atelier ?

L : Je trouve que c'est génial de pouvoir sortir de l'appartement pour pouvoir échanger avec d'autres (enfants et assistantes maternelles) autour d'un atelier comme le vôtre, surtout en hiver où on se sent plus isolé.

M.F : L'atelier a beaucoup évolué depuis sa création. Par exemple maintenant il y a les marionnettes, qui plaisent énormément aux enfants; pour eux c'est un moment très attendu. Ce qui me plaît beaucoup actuellement, c'est la constance des animateurs, chacun a son propre jour, et cela aide les enfants à avoir des repères. Il y a une très bonne ambiance dans cet atelier, entre les assistantes maternelles mais surtout entre les enfants, et c'est cela qui nous donne l'envie de venir et de poursuivre année après année l'atelier. C'est un élément qui nous enrichit personnellement et nous aide chaque jour un peu plus dans notre métier.

Un livre vous a-t-il marquée plus qu'un autre, vous ou les enfants ?

L : « Va t-en, Grand monstre vert », ce livre plaît énormément aux enfants, et à moi aussi ! Il est très intéressant car au travers de ce livre il permet de décrypter plusieurs choses : Comprendre la structure du récit : l'habillage et le déshabillage du monstre ; nommer les différentes parties du visage, nommer les couleurs, être capable de décrire le visage de quelqu'un... Tout simplement génialement drôle et éducatif à la fois !

M.F : « Les trois brigands », les albums de Toni Ungerer fascinent par leur univers mystérieux.

Propos recueillis par Florian

« Va t'en grand monstre vert », Ed Emberley, L'école des loisirs.

« Les trois brigands » Toni Ungerer, éd. L'école des loisirs.

Education

AU COLLÈGE-LYCÉE BALZAC, CONTROVERSE SUR LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Peut-être avez-vous lu dans le quartier, cette affiche, qui interroge : « **Demain, la fin des sections internationales du collège-lycée Honoré de Balzac ?** », signé d'un collectif « anonyme » : sauvonsbalzac@gmail.com. Interpellés par cette affiche, nous avons cherché à en savoir davantage, en interrogeant une enseignante du lycée concerné.

La direction de l'établissement a proposé, en septembre 2010 un projet d'établissement visant à mélanger, au collège, les élèves des sections internationales à ceux des sections « classiques » d'enseignement général.

Pour cette enseignante, contrairement à ce que laisse entendre le tract, il n'est pas prévu de démantèlement des sections internationales. Le projet consiste à faire entrer dans chaque classe de section internationale un pourcentage d'élèves issus du recrutement local, suivant un cursus traditionnel. Mais cette mixité ne concernerait pas les heures de cours spécifiques suivies par les élèves

de sections internationales, à savoir celles de lettres et d'histoire-géographie, enseignées comme à des natifs du pays concerné.

Actuellement, affirme cette professeure, les élèves des sections internationales et ceux des sections classiques ne se fréquentent pas : ils se croisent à la cantine ou dans les couloirs, pas davantage. Les différences de résultat au BEPC sont éloquentes : si 100% des élèves de SI (sections internationales) le réussissent, c'est le cas de moins de 50% de ceux des sections traditionnelles. Le projet de mixité pourrait favoriser des échanges fructueux entre les élèves et « tirer vers le haut » ceux issus du recrutement local.

L'enseignante rencontrée n'est pas dupe pour autant : pour elle, ce projet de mélanger des élèves de niveaux culturels et d'origine différents pourrait être ambitieux, avec par exemple, des cours de soutien dispensés par les uns aux autres, s'il était bien conduit. Mais il semble au moins autant motivé par un bel objectif républicain que par des impératifs budgétaires...

Certains enseignants, ainsi que plusieurs ambassades (gérant directement le recrutement des professeurs) s'opposent à ce projet : pour les premiers, enseigner à des publics de niveaux très différents constitue un obstacle de taille ; les seconds craignent que le recrutement des élèves de SI (Sections Internationales) ne soit rendu encore plus difficile, du fait de cette mixité. En effet, pour certaines ambassades, il est difficile de faire venir des élèves issus de milieux aisés jusqu'à la Porte Clichy, pour d'autres c'est la désertion de l'établissement en fin de collège, pour des lycées réputés des 5^e et 6^e arrondissements, contre laquelle il sera plus difficile de lutter... Et parmi les parents bien sûr, un certain nombre craignent que ce projet ne signifie, à terme, la fin des sections internationales. Malgré tout, notre interlocutrice affirme que, parmi les parents comme chez les enseignants, certains sont prêts à suivre l'expérience, et voir comment cela se passe...

Dossier à suivre, donc...

Sylvie

Citoyenneté

VOTATION CITOYENNE POUR LES DROIT DE VOTE DES RÉSIDENTS ÉTRANGERS DU 16 AU 22 MAI

Une nouvelle votation citoyenne pour le droit de vote des résidents étrangers (hors U-E) aux élections locales va se dérouler en mai. Depuis la première votation citoyenne en décembre 2001 pour ce droit, celle-ci prend de plus en plus d'ampleur tant dans notre arrondissement qu'au plan national. La première fois, il n'y avait que 8 bureaux de vote dans l'arrondissement⁽¹⁾. Cette année, il devrait y avoir une trentaine de bureaux. Nouveauté, entre 30 et 40 emplacements (1 emplacement = 2 panneaux électoraux), à répartir sur l'ensemble de l'arrondissement, seront installés par les services de la mairie de Paris pour annoncer la semaine de la Votation à Paris. Pour l'ensemble de Paris, 263 emplacements devraient être répartis sur l'ensemble des arrondissements. Le lancement de cette semaine aura lieu le samedi 30 avril au Lavoisier Moderne Parisien, rue Léon, de 14h à 16h. Cette initiative nationale est portée par le collectif national Votation Citoyenne⁽²⁾ qui entend mettre le droit de vote des étrangers non-communautaires aux élections locales dans l'agenda et le programme⁽³⁾ des candidats aux prochaines élections présidentielles et législatives de l'an prochain. Il pose cette question à tous : « *Trouvez vous normal que des gens qui vivent depuis des années en France, y travaillent, y payent des impôts sur le revenu et des taxes d'habitation, y cotisent pour les prestations sociales, y envoient leurs enfants à l'école, n'aient pas leur mot à dire sur les affaires qui les concernent n'aient pas le droit de participer à l'élection de leur maire et qu'ils soient interdits de droit de vote ?* ». Vous pourrez exprimer votre choix en vous rendant sur l'un des



nombreux points votes qui seront organisés durant toute la semaine. Page suivante, vous trouverez l'appel des maires lancé par Roland Ries, Sénateur-Maire de Strasbourg (38 maires ont signé cet appel).

Philippe

Toutes les infos sur le site de la Votation Citoyenne : www.oui-droitdevotedesetrangers.org

1) Accueil Goutte d'Or, AIDDA (Ass. Interculturelle de production, de Diffusion et de Documentation Audiovisuelles),- ATMF (Ass. des Travailleurs Maghrébins de France), le Club Loisirs 67, le DAL (Droit Au Logement), la Goutte d'Ordinateur, Le Petit Ney et la Mairie du 18^e.
2) Dans l'arrondissement ont répondu à cet appel : la Ligue des Droits de l'Homme 18, Le Petit Ney, La Maison Verte, L'Interloque, Accueil Goutte d'Or, Espérance Sportive Parisienne, Conseil Local de la Jeunesse et Maison des Jeunes, LMP, Maison des Associations, le MRAP 17/18, LEA, Librairie « Rideau Rouge », Café Social Dejean, Salle Saint Bruno, Espace Jeune Goutte d'Or, Goutte d'Ordinateur, Espoir Goutte d'Or, Centre Social Accueil Goutte d'Or, Accueil Laghouat avec la participation des Bibliothèques municipales : Porte Montmartre, Goutte d'Or, Clignancourt avec le soutien des sections du 18^e : PS, PCF, Parti de Gauche, Europe Ecologie-

Les Verts et en partenariat avec la Mairie du 18^e.
3) Ce droit de vote était inscrit dans les 110 points du candidat François Mitterrand en 1981. Nicolas Sarkozy s'était prononcé, un temps, en sa faveur. Les résidents étrangers attendent toujours ce droit.

